



**Département de la Savoie - Commune de CESSENS**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°14/2011**

**OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2011**

Monsieur le Maire invite ses conseillers à voter les taux d'imposition 2011.

Il indique que la fiscalisation appliquée jusqu'à présent par le Conseil Général est supprimée mais que celle-ci est dorénavant ajoutée aux taux communaux, ce qui ne doit pas modifier les sommes à payer par les administrés.

Un système de répartition sur toutes les communes de Savoie est créé et dans ce cadre, la commune de Cessens doit reverser une partie de ses recettes fiscales au fonds de Garantie Individuelle de ressources.

Compte tenu de l'augmentation programmée des taux de la Communauté de Communes du Canton d'Albens, le Maire propose de ne pas augmenter les taux en vigueur en 2010.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition et d'appliquer pour 2011 les taux suivants tenant compte du report des taux du Conseil Général :
- Taxe d'habitation = 16.13 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 14.01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 34.52 %
  - PREND ACTE du taux fixé au titre de la compensation pour exonération de CFE (remplacement T.P) = 15.43 %

**OBJET : BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

Le Maire présente en détail, le projet de budget 2011 qui a été contrôlé par le percepteur. Il invite les conseillers à demander toutes précisions qu'ils souhaitent et les invite à se prononcer sur ce projet.

Après avoir délibéré, le C.M adopte à l'unanimité, le BP 2011 proposé qui s'équilibre en recettes et en dépenses réparties ainsi :

- section de fonctionnement = 362 309 €
- section d'investissement = 359 719 €

**OBJET : BUDGET PRIMITIF C.C.A.S**

Le Maire rappelle que l'exercice 2010 a fait ressortir un excédent de fonctionnement de 149 € qui est reporté en recettes de fonctionnement sur l'exercice 2011, puisque le budget CCAS ne comporte pas de section d'investissement.

Les membres du CCAS approuve le BP 2011 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 389 €.

**Le Maire clôt la séance à 23 h 00. Délibérations du jour numérotées de 13 à 14.**

Département de la Savoie - Commune de CESSENS  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Signatures des conseillers municipaux présents**

Yves Grange	Fernand Bontron	Bernadette Cathelin	Claude Abry
Myriam Fornat	Jean Paul Bontron	Roland Toinet	Christophe Vagneux
Odile Gattelet	Régis Petellat	Nicole Abry	